

PROVINCE DE QUEBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE SAINT ANDRÉ DE RESTIGOUCHE

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE.

Une session spéciale sera tenue jeudi 24 septembre 2026 à 16 :00 heures au 163 Principale.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mise en demeure
4. Changement de date de la séance ordinaire du 12 octobre 2026 pour le 6 octobre 2026
5. Constat d'infraction
6. Période de questions en lien avec la réunion extraordinaire
7. Levée de la séance extraordinaire
8. Huis clos

Donné à Saint-André-de-Restigouche, ce 21 septembre 2026.



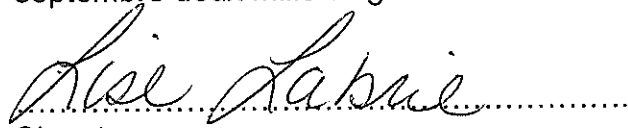
Lise Labrie

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Lise Labrie, directrice générale et greffière trésorière, résidant à St-André-de-Restigouche certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : sur le site web Matapédia les plateaux et au bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt- et-un nième jour du mois de septembre deux mille vingt-six.



Signature